



Commissariat au Numérique de la Défense

CSA-R Exceptionnel du CND – Déclaration liminaire

15 Septembre 2026

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs

Ce CSA-R exceptionnel intervient dans un contexte particulièrement important pour les personnels, marqué par de profondes évolutions en matière d'organisation et de ressources humaines. Ces transformations, notamment liées à FABNUM et à ORGANUM ZONAL, doivent être conduites avec transparence et en veillant en priorité à leurs conséquences concrètes pour les agents.

S'agissant des ressources humaines, l'UNSA Défense demande un état précis des effectifs, de leur évolution et des besoins à venir dans les filières administratives et techniques. Les difficultés de recrutement, les vacances de postes, les mobilités, la charge de travail, la formation et la montée en compétences doivent être pleinement intégrées dans la réflexion sur les organisations futures.

Le bilan du CIA 2025 et la politique CIA du CND pour 2026 doivent également permettre d'apprécier la répartition des montants entre les différentes catégories et filières. De plus, l'UNSA s'interroge sur l'évaluation de la « performance » ? La reconnaissance de l'engagement professionnel doit s'appuyer sur des critères équitables et compréhensibles par tous les agents.

L'UNSA Défense souhaite également que les travaux relatifs à la revalorisation des Agents sous contrat (ASC) aboutissent à des mesures concrètes permettant de mieux prendre en compte leur expérience, leurs responsabilités et les compétences qu'ils mettent au service du fonctionnement du CND.

Concernant la FABNUM, la période dite « comme si », engagée à l'été 2026, constitue une étape essentielle. Cette expérimentation doit permettre de confronter l'organisation envisagée à la réalité du terrain et d'identifier les éventuelles difficultés en matière de charge de travail, de responsabilités, de processus, d'interfaces et de compétences. Ses enseignements doivent être réellement pris en compte avant la mise en œuvre définitive et l'arrêté de transformation prévu pour 2027. La future organisation devra également apporter de la visibilité sur les postes, les responsabilités et la typologie des fonctions d'encadrement en 2027. Une nouvelle organisation ne peut se limiter à modifier un organigramme, elle doit surtout clarifier les missions et garantir une adéquation entre responsabilités, compétences et moyens.

Pour ORGANUM ZONAL, l'UNSA Défense demande que soient clairement rappelés le cadre général, la feuille de route et les objectifs de la manœuvre RH. Il est notamment nécessaire de préciser la stratégie de montée en puissance des CANZ ainsi que l'évolution fonctionnelle envisagée du CAN NG.





La matrice de transfert et le plan d'action prévisionnel devront permettre de mesurer précisément les conséquences des transferts de missions et de compétences, tant pour les structures que pour les agents. Derrière chaque transfert se trouvent des métiers, des compétences et des parcours professionnels qu'il convient de préserver et de valoriser. L'UNSA défense réaffirme à ce titre que l'axe d'effort majeur doit être l'accompagnement personnalisé des agents. Chaque personnel concerné doit pouvoir disposer d'une information claire sur son devenir, ses possibilités d'évolution, les formations nécessaires et les dispositifs d'accompagnement disponibles. Cet accompagnement doit être individuel, humain et assuré dans la durée.

Enfin, nous souhaitons souligner la situation des personnels civils formés ATSEP. À compétence et qualification équivalentes, ces agents ne bénéficient pas d'une reconnaissance indemnitaire comparable à celle accordée aux personnels militaires. Cette différence de traitement pose une véritable question d'équité et de reconnaissance professionnelle. Nous demandons donc que la qualification ATSEP des personnels civils soit pleinement reconnue, y compris sur le plan indemnitaire.

Les agents ne doivent pas être une variable d'ajustement, mais les acteurs essentiels de cette transformation. Nous serons donc particulièrement vigilants à ce que leurs préoccupations, leurs conditions de travail et leurs parcours professionnels soient pleinement pris en compte, et que le dialogue social permette un véritable accompagnement tout au long de cette évolution.

L'UNSA Défense demande également des éclaircissements concernant le recensement des personnels civils volontaires pour une éventuelle projection hors métropole. L'UNSA Défense souhaite connaître les objectifs, les modalités et le périmètre de ce recensement, ainsi que la manière dont les personnels civils volontaires pourraient, le cas échéant, être identifiés pour répondre aux besoins opérationnels.

Notre syndicat continuera à suivre de près l'évolution de la situation et à défendre les intérêts des agents concernés.

Nous vous remercions pour votre écoute et votre attention.

